



Revue européenne des migrations internationales

vol. 33 - n°4 | 2017

Reconnu·e·s réfugié·e·s et après ?

L'étape d'après. Travail et déclassement subjectif des réfugié·e·s en Bulgarie

The Step After. Work and Subjective Downgrading of Refugees in Bulgaria

*El siguiente pasó. Trabajo y desclasamiento subjetivo de los refugiados en
Bulgaria*

Albena Tcholakova



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/remi/9447>

DOI : 10.4000/remi.9447

ISSN : 1777-5418

Éditeur

Université de Poitiers

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2017

Pagination : 87-108

ISBN : 979-10-90426-60-3

ISSN : 0765-0752

Référence électronique

Albena Tcholakova, « L'étape d'après. Travail et déclassement subjectif des réfugié·e·s en Bulgarie », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 33 - n°4 | 2017, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 14 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/remi/9447> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/remi.9447>

L'étape d'après. Travail et déclassement subjectif des réfugié-e-s en Bulgarie

Albena Tcholakova¹

Les réfugié-e-s dans des pays comme la Bulgarie ont fait parler d'eux à l'occasion de ce que la plupart des médias et des discours politiques ont appelé durant l'été 2015 « la crise des réfugiés ». Le plus pauvre des pays membres de l'Union européenne, se situant sur la route dite des Balkans, frontière extérieure de l'UE, la Bulgarie a attiré l'attention du fait de l'existence de groupes de « chasseurs de migrants »² à la frontière avec la Turquie. Triste occasion pour faire entendre la réalité des routes de l'exil traversant la Bulgarie et la crise des institutions de l'asile et pour faire comprendre l'expérience de réfugié-e³.

Cet article se propose d'interroger la problématique de « l'après », envisagé comme ce qui advient ultérieurement à la reconnaissance juridico-administrative des réfugié-e-s en Bulgarie, et ce à travers le prisme du travail. L'analyse sera étayée à partir d'une enquête menée entre 2005 et 2010 sur les carrières⁴ professionnelles des réfugié-e-s (voir Encadrés 1 et 2) en France et en Bulgarie et qui avait pour objectif d'éclairer l'étape particulière de l'accès au travail. L'approche sociologique adoptée met au centre de ses préoccupations la question de la reconnaissance, de la domination et du travail de celles et ceux qui ont bénéficié de ce qu'on appelle communément « une protection internationale ».

1 Maîtresse de conférences en sociologie, Université de Lorraine, IUT de Longwy, 186 rue de Lorraine, 54400 Cosnes-et-Romain ; albena.tcholakova@univ-lorraine.fr

2 Voir à ce sujet par exemple le reportage « En Bulgarie, des milices arrêtent et humilient les migrants qui passent la frontière » : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/video-en-bulgarie-des-habitants-font-la-chasse-aux-migrants-qui-franchissent-la-frontiere_1400879.html

3 Par réfugié-e-s, j'entends des personnes bénéficiant d'une protection internationale, que ce soit au sens de la Convention de Genève du 28 juillet 1951, qu'en tant que bénéficiaires d'une protection dite subsidiaire (ou humanitaire dans le cas bulgare). Les catégorisations des migrations sont juridiques, administratives, politiques et sociales (Tcholakova et Weber, 2014 ; Wihtol de Wenden, 2013). Elles sont aussi des instruments d'action publique. Si aucune catégorie ne sait rendre compte de la complexité et de l'hétérogénéité des expériences des acteur-ric-e-s sociaux-ales, il est cependant difficile de faire fi du contenu juridique et des dispositifs d'action publique qui sont associés à la catégorie de réfugié-e. Celle que je retiens ici a deux épaisseurs : juridico-administrative et expérientielle. C'est bien en faisant usage de cette dernière que les réfugié-e-s que j'ai rencontrés se désignaient et c'est bien son existence dans les pratiques sociales qui faisait d'elle une catégorie de l'expérience.

4 Le concept de *carrière* est entendu ici dans une approche interactionniste qui articule une dimension objective et une dimension subjective (Becker, 1985 ; Goffman, 1968 ; Hughes, 1996).

Malgré l'image répandue qui fait de l'obtention du statut de réfugié-e l'aboutissement de la trajectoire migratoire, la reconnaissance juridique ne met pas fin aux difficultés de la condition de réfugié-e. Figure longtemps considérée comme l'archétype du migrant « noble », elle l'est devenue beaucoup moins aujourd'hui. L'analyse de l'étape d'après la reconnaissance mettra en lumière certains aspects de la spécificité de la condition de réfugié-e qui sont relatifs à l'émergence (et à la déception) d'attentes liées au statut obtenu et au travail. L'expérience⁵ de réfugié-e reconnu-e est une expérience du déclassement subjectif semée d'embuches et de remises en question de la cohérence biographique et du rapport positif à soi.

Dans un premier temps seront présentés les principaux éléments qui organisent la politique d'asile et la politique dite d'intégration⁶ en Bulgarie, en soulignant les effets qu'elles produisent sur l'expérience des réfugié-e-s. Dans un deuxième temps il sera explicité pourquoi l'accès au travail se trouve être au cœur des attentes de reconnaissance qui émergent une fois obtenu le statut de réfugié-e. Dans un dernier temps, l'article développera une analyse du travail *des* réfugié-e-s et du travail *pour* les réfugié-e-s selon une approche sociologique intersectionnelle⁷ (selon le triptyque : ethnicisation/racisation, « classisation », au sens de classe sociale, et genre). On y examinera la manière dont l'expérience et les attentes qui sont propres à la condition de réfugié-e modèlent ces deux types d'activité de travail.

5 Au sens pragmatiste et plus particulièrement de Dewey (2003 et 1967) du concept, l'expérience est entendue comme un processus d'interaction avec l'environnement, dans lequel un individu est engagé dans une entreprise de résolution de problèmes qu'il rencontre et est transformé par la nécessité de réajuster son action à des contextes nouveaux.

6 Le terme d'intégration est considéré depuis longue date dans les études migratoires comme polysémique et problématique. Il n'est utilisé ici que pour signifier l'utilisation qui en est faite par les politiques et institutions d'accueil et « d'intégration » des réfugié-e-s et par ses acteur-ric-e-s.

7 Venant des approches théoriques du *Black feminism* nord-américaines des années 1970 (Crenshaw, 1991), enracinées dans les mouvements féministes et antiracistes, cette perspective épistémologique prône la production de connaissances sur le social comme étant toujours située. En accordant une place première au point de vue des acteur-ric-e-s sur leurs conditions sociales de domination, de résistance et d'émancipation, cette perspective, enrichie par de récents travaux théoriques et empiriques, propose d'analyser la complexité, la violence et la reproduction des hiérarchies sociales des dominant-e-s sur les dominé-e-s, non pas, en termes de juxtaposition de variables explicatives (la classe, le genre, la race), mais bien en termes d'intersection, d'articulation, de conjugaison, de consubstantialité (Kergoat, 2012) des rapports sociaux de domination. Sur cette perspective et les différents débats théoriques qu'elle alimente depuis des années, voir Bilge, 2009 ; Dorlin, 2009 ; Palomarès et Testenoire, 2010 ; Le Renard, 2013 ; Fassin, 2015 ; Garneau, 2017. Sur les articulations possibles avec la compréhension des processus de fabrication des expériences migratoires, voir par exemple Ehrenreich et Hochschild, 2003 ; Catarino et Morokvasic, 2005 ; Falquet *et al.*, 2010 ; Cossée *et al.*, 2012 ; Roulleau-Berger, 2010.

Encadré 1 : Terrain et dispositif méthodologique

Le travail de terrain mené en France et en Bulgarie dans le cadre d'une thèse en sociologie et en science politique⁸ a été réalisé à Lyon et les communes proches pour le terrain français et à Sofia et ses banlieues pour le terrain bulgare. L'enquête a mobilisé des entretiens biographiques auprès de réfugié-e-s, des entretiens auprès d'acteur-ric-e-s socio-économiques qui jouaient un rôle dans l'accès au travail des réfugié-e-s, et dans leur accompagnement social et administratif, des observations de situations d'interaction entre des réfugié-e-s et des acteur-ric-e-s socio-économiques, de réfugié-e-s sans la présence d'acteur-ric-e-s socio-économiques, et des observations de travail d'acteur-ric-e-s socio-économiques sans la présence de réfugié-e-s. 143 entretiens ont été réalisés dans les deux pays. 109 entretiens biographiques avec des réfugié-e-s âgé-e-s entre dix-huit et soixante-cinq ans (cinquante-trois en Bulgarie, dont trente-huit hommes et quinze femmes, et cinquante-six en France, dont trente-six femmes et vingt hommes) et trente-quatre entretiens approfondis avec des acteur-ric-e-s socio-économiques, associatifs et étatiques (quinze en France et dix-neuf en Bulgarie). Des documents personnels et administratifs consultés dans les associations ou des institutions étatiques, ainsi que des données liées à l'emploi et aux migrations ont aussi été recueillis. Si, en France, la production de statistiques publiques sur les migrations est institutionnalisée depuis longtemps, ce n'est pas le cas en Bulgarie. L'accès aux données a nécessité la rédaction de courriers officiels, la relance répétée auprès d'institutions étatiques. Les données obtenues, souvent incomplètes, ont exigé leur couplage avec d'autres obtenues via l'Institut national des statistiques (NSI) (données partielles au moment de l'enquête), des données issues de rapports associatifs nationaux et de rapports internationaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (UNHCR).

Encadré 2 : Le terrain sofiote

Le choix de Sofia se justifie par la présence de structures étatiques d'accueil des demandeur-euse-s d'asile et des réfugié-e-s, par la présence et les activités d'un réseau d'organisations non gouvernementales et d'associations. Les structures étatiques et associatives qui accompagnent des réfugié-e-s s'y trouvent. Les initiatives en termes « d'intégration » des réfugié-e-s du HCR en Bulgarie, de l'Agence nationale pour les réfugiés et des organisations non gouvernementales, voient le jour tout d'abord à Sofia. Par ailleurs, un grand nombre de migrant-e-s, toutes catégories confondues habitent et travaillent dans la capitale. Des « installé-e-s » (parmi lesquels on retrouve des anciens étudiant-e-s et des réfugié-e-s avec des trajectoires migratoires plus classiques) et des « passager-ère-s » (qui avaient pour objectif de quitter la Bulgarie pour des pays ouest européens jugés plus cléments pour leurs conditions de vie et de travail), les réfugié-e-s que j'ai rencontré-e-s étaient originaires du Proche et du Moyen-Orient, d'Afrique subsaharienne et australe, d'Europe de l'Est et du Maghreb. La figure masculine était prédominante pendant la période de l'enquête et le reste encore.

⁸ Dans le présent article, je vais m'appuyer uniquement sur les matériaux empiriques recueillis en Bulgarie. Sur les aspects épistémologiques de la comparaison internationale, voir Tcholakova, 2012 et 2016b.

Des politiques et des institutions à la recherche d'efficacité

La Bulgarie a longtemps été caractérisée comme un pays exclusivement d'émigration. D'un modèle migratoire « communiste », le pays relève aujourd'hui d'un modèle « postcommuniste », qui se distingue aussi bien des modèles dits classiques d'émigration et d'immigration, que du modèle méditerranéen, notamment par sa découverte simultanée de l'émigration et de l'immigration (Кръстева, 2014 ; Krasteva, 2008). Cette découverte simultanée s'est accompagnée de la mise en place de politiques et institutions censées correspondre aux « standards » européens, mais qui dans les faits semblent être inefficaces. L'accueil et l'intégration des réfugié·e·s relèvent dès lors d'un véritable « management de l'intégration » dans lequel les perdant·e·s s'avèrent être les bénéficiaires eux-mêmes : les réfugié·e·s.

Politiques migratoires et asilaires

Frontière extérieure de l'Union européenne (bordée au sud par la Grèce et la Turquie, à l'est par la mer Noire, au nord par la Roumanie et le Danube, à l'ouest par la Serbie et la Macédoine), la Bulgarie met en place des politiques migratoires et asilaires sécuritaires et restrictives : le contrôle des frontières et la lutte contre l'immigration dite irrégulière⁹ en sont les deux principales facettes. Pourtant, au moment de mon enquête, les migrant·e·s, toutes catégories juridiques confondues, représentaient moins de 1 % de la population bulgare de référence. En 2010, le nombre de personnes disposant d'un permis de séjour « permanent » était d'environ 37 000, soit 0,5 % de la population totale (OCDE, 2012)¹⁰. En 2008, le nombre de réfugié·e·s en Bulgarie était de 5 262, dont 1 426 personnes ayant obtenu le statut de réfugié·e et 3 836¹¹ la protection subsidiaire (DAB, 2008)¹². Au 31 décembre 2017, 24 426 réfugié·e·s étaient reconnu·e·s, dont 13 160 au titre de la Convention de Genève et 11 266 au titre de la protection humanitaire. Parmi les nationalités les plus représentatives des requérant·e·s, l'Afghanistan occupe la première place, suivi désormais par la Syrie (ce qui n'était pas le cas au moment de l'enquête), l'Irak et le Pakistan.

Les institutions chargées des politiques migratoires et des régimes juridiques associés à ces dernières sont très récentes. Les politiques d'asile et l'appareil

9 La grande majorité des ressources financières européennes octroyées au pays en matière de migrations est consacrée non pas à la mise en place de politiques migratoires, asilaires et d'intégration, mais au contrôle des frontières (Ванкова, Иларева, Бечев, 2017). Sur ce sujet, voir Migreurop, 2017 ; Cattaruzza et Sintès, 2012.

10 Certaines sources notent un nombre de migrant·e·s n'excédant pas 60 000 immigré·e·s en 2005, d'autres plutôt un nombre proche de 104 000. Pour une présentation des différents « chiffres » de l'immigration en Bulgarie, voir les différents rapports du ministère de l'Intérieur et du ministère des Affaires étrangères (2004, 2005, 2006) et de l'Institut national des statistiques (NSI).

11 Les dix premiers pays de provenance des demandeur·euse·s d'asile par ordre décroissant étaient : l'Afghanistan, l'Irak, l'Arménie, l'Iran, la Serbie et le Monténégro, les apatrides, le Niger, l'Algérie, la Turquie et le Bangladesh (DAB, 2008).

12 L'agence publie des statistiques mensuelles et annuelles très peu détaillées qui par ailleurs sont régulièrement effacées de son site Internet (<https://www.aref.government.bg/index.php/en/statistics-and-reports>). Il en est de même pour l'Institut national des statistiques (<http://www.nsi.bg/en/content/13040/international-migration-age-and-citizenship-migrants>).

législatif, les institutions responsables des requérant·e·s ainsi que les dispositifs dits d'intégration des réfugié·e·s et des demandeur·euse·s d'asile ont précédé en Bulgarie la construction d'une politique migratoire et de ses institutions et semblent avoir inspiré les politiques migratoires globales. Ainsi, il n'existait pas vraiment de politique migratoire avant 2008, date d'adoption de la première *Stratégie nationale de migration et d'intégration de la République de Bulgarie (2008-2015)*. Les conditions d'accueil et d'octroi du statut de réfugié·e sont envisagées dans la première loi des réfugiés qui fut adoptée le 1^{er} août 1999. Les modifications de la loi qui ont suivi dans les années 2000 (UNHCR et Държавна агенция за бежанците¹³, 2004), l'adoption de nouvelles lois ou l'intégration de directives européennes dans la législation nationale (y compris en 2015, année d'adoption de la dernière stratégie migratoire) s'inscrivent dans un processus « d'harmonisation des politiques européennes d'asile ».

Management de l'intégration des réfugié·e·s

Le management de l'intégration des réfugié·e·s contient des colorations paradoxales : 1) passage d'une absence totale d'institutions, d'instruments et de dispositifs du système d'asile, à une surproduction d'institutions et de dispositifs à destination des demandeur·euse·s d'asile et des réfugié·e·s jusqu'à récemment (2014) ; 2) surproduction de stratégies politiques et absence de véritables instruments et dispositifs en faveur des migrant·e·s ; 3) nombre important de programmes nationaux jusqu'à 2013, année où le nombre de demandeur·euse·s d'asile et de réfugié·e·s reconnu·e·s¹⁴ a augmenté de façon significative et absence de programmes en faveur de l'intégration des réfugié·e·s, à partir de 2014¹⁵.

Le Bureau national pour l'asile territorial et les réfugiés, première structure gouvernementale responsable de l'asile, a été créée en octobre 1992, avant la ratification de la Convention de Genève et le Protocole de New York par la Bulgarie en 1993. À cette époque, deux types de centres étaient fonctionnels : le Centre d'enregistrement et d'accueil pour réfugiés de Banya, village situé dans la commune de Nova Zagora ; et le Centre d'enregistrement et d'accueil pour réfugiés à Sofia. En 1997, fut créé le Centre d'intégration des femmes réfugiées qui devint le Centre d'intégration pour réfugiés en 2002¹⁶. Depuis l'adoption de la loi d'asile et des réfugiés de 2002, le Bureau national pour l'asile territorial et les réfugiés a été également rebaptisé l'Agence nationale pour les réfugiés. Ces différents changements auxquels s'ajoute l'accord de 1993 signé entre le bureau du HCR en Bulgarie et le gouvernement bulgare – marquant le début de la coopération entre les deux institutions et des organisations non gouvernemen-

13 Agence nationale pour les réfugiés.

14 Si jusqu'à 2013 le nombre habituel de demandeur·euse·s d'asile s'élève à environ 1 000 personnes par an, cette année voit leur nombre augmenter sensiblement, avec 7 144 demandes déposées. En 2015, le nombre de demandeur·euse·s d'asile atteint 20 391, pour redescendre en 2017 à 3 700. Au total, entre le 1^{er} janvier 1993 et le 31 décembre 2017, 83 001 demandes d'asile ont été déposées en Bulgarie (DAB, 2018).

15 À l'exception de quelques programmes de faible envergure portés par des associations.

16 Il n'existe plus.

tales¹⁷ – témoignent de l'évolution et de la mise en place du système d'asile en Bulgarie. C'est également la période des premières réflexions institutionnelles sur l'intégration des personnes ayant été reconnues réfugiées ou bénéficiant d'une protection subsidiaire (dite de « statut humanitaire »), mais la mise en place de dispositifs d'accompagnement¹⁸ des réfugié-e-s commence réellement en 1997.

En octobre 2004 est élaboré par le ministère de l'Emploi et de la Politique sociale et l'Agence nationale pour les réfugiés¹⁹, un *programme d'alphabétisation, de qualification et de travail des étrangers ayant obtenu le statut de réfugié ou la protection subsidiaire*. Suivront trois autres programmes nationaux d'intégration des réfugié-e-s : un en 2005 pour une période de deux ans, suivi de deux autres (2008-2010 et 2011-2013). D'autres projets locaux ont été montés également. Ils ont été financés dans un premier temps par le HCR²⁰, pour bénéficier par la suite des financements de l'État et des institutions européennes quand la Bulgarie est devenue membre de l'UE en 2007. La coordination est effectuée par le centre d'intégration de l'Agence nationale pour les réfugiés. Cette structure responsable en matière d'intégration des réfugié-e-s obtient également une licence de l'Agence nationale d'éducation et d'apprentissage professionnel pour l'exercice de formations professionnelles dans les métiers de couturier-ère, coiffeur-e, esthéticien-ne, opérateur-ice informatique, des métiers qui n'étaient pas considérés comme « en tension » au moment de l'enquête.

Programme institutionnel et réalité vécue

De 2005 à 2013, l'intégration des réfugié-e-s est marquée par un ensemble de dispositions dont une stipule que pendant la période de formation linguistique, les réfugié-e-s reçoivent « un paquet de mesures pour une première intégration ». Ce paquet est censé assurer aux réfugié-e-s une protection sociale minimale durant la période de leur formation, une bourse pour les jours de formation, une aide financière pour l'accès au logement, une assurance santé, des aides pécuniaires ponctuelles, des aides en nature (des colis alimentaires), un accompagnement social, une aide à la traduction lors des consultations sociales. Destiné aux personnes nouvellement reconnues réfugié-e-s ou bénéficiant d'une protection humanitaire, le programme initialement prévu pour un an proposait les mesures intégratives pendant six mois maximum. La participation au programme et l'octroi d'une quelconque aide financière, aussi insuffisante soit elle, sont soumis à l'assiduité au cours de bulgare, aux cours d'intégration sociale et culturelle, aux cours de qualification professionnelle et/ou de formation professionnelle. Chaque année, entre soixante et 100 réfugié-e-s étaient inscrits

17 Ces collaborations reposent généralement sur des projets tripartites réalisés par l'Agence nationale pour les réfugiés, le HCR en Bulgarie et les organisations non gouvernementales, dont la Croix-Rouge bulgare, le Comité bulgare d'Helsinki, Caritas, le Centre d'aide des personnes ayant vécu des violences, l'association Conseil des femmes réfugiées en Bulgarie, etc.

18 Je parlerai de dispositifs d'accompagnement des réfugié-e-s, mais il s'agit d'une traduction conceptuelle. Les acteur-ric-e-s institutionnel-le-s et associatifs bulgares emploient le terme d'intégration.

19 Programme établi en collaboration avec d'autres institutions ayant trait aux questions d'intégration des réfugié-e-s.

20 Dans cette perspective, mentionnons le « Programme d'orientation sociale et intégration des réfugiés en Bulgarie en 2005 », réalisé par le service Réfugiés-Migrants de la Croix-Rouge en 2005 et financé par la représentation du HCR en Bulgarie.

dans le programme (Ванкова et Сдружение “Мулти култи колектив”, 2014²¹).

Le *Programme d'intégration* prévoit une organisation de l'intégration des réfugié·e·s de type partenarial avec les différentes organisations non gouvernementales et les associations. Ces dernières sont censées leur apporter une aide supplémentaire dans le processus d'accès au travail. Cet accompagnement vise à informer les réfugié·e·s sur les emplois disponibles, à les aider lors de l'inscription administrative en tant que demandeur·euse·s d'emploi, à les soutenir pour leur enregistrement aux cours de pré-qualification, voire à les assister pour accéder à un emploi (Sabeva et Radeva, 2005).

Mais les effets d'affichages ne suffisent pas. Le décalage entre une définition programmatique, harmonisée avec les préconisations européennes d'intégration des réfugié·e·s, et la réalité des pratiques d'acteur·rice·s et des possibilités structurelles du marché du travail bulgare, fortement informalisé, est grand. Dans les faits, l'application de ce programme est très complexe²². Destiné aux réfugié·e·s nouvellement reconnu·e·s, de nombreux réfugié·e·s installé·e·s en Bulgarie depuis plus d'un an, dont des ancien·e·s étudiant·e·s (devenu·e·s réfugié·e·s) venu·e·s suivre des études supérieures pendant la période communiste, dans le cadre d'accords bilatéraux avec des pays socialistes, y ont été finalement inscrit·e·s. Les formations privilégiées pour les hommes étaient principalement l'obtention du permis de conduire et une formation de mécanicien-réparateur d'automobiles ; pour les femmes, une formation en fabrication de poupées et une formation en cosmétiques.

En dépit de l'existence de ce programme national d'intégration, les réfugié·e·s que j'ai rencontré·e·s pendant l'enquête vivaient des trajectoires résidentielles chaotiques et précaires et développaient des carrières professionnelles éloignées des dispositifs d'accompagnement (Tcholakova, 2012 et 2016b) en mobilisant essentiellement la force des liens interpersonnels (Granovetter, 1973) pour accéder au travail dans des secteurs du marché du travail genrés, ethnostatifiés et informalisés.

« Le réfugié qui vient, qui par tous les moyens fait son possible pour prendre un appartement : il paye la caution, il paye le dépôt quoi, il paye l'agence, il déménage dans cet appartement. La propriétaire fait sa petite maline devant lui, tu vois, et du jour au lendemain elle vient et lui dit : "Vous êtes indésirables, foutez le camp". J'en connais qui ont eu quinze jours de délai ! [Elle insiste] Et ça, j'en ai discuté dans des séminaires et je leur ai dit que le seul moyen [...] est que vous louiez des maisons dans du mauvais état, que vous les retapiez [...]. Mais c'est pas seulement le fait que voilà ils sortent de l'agence, comme elles me disent à chaque fois : "On leur paye un loyer". Mais je dis : "Mais c'est pas ça le problème, le problème c'est qu'ils doivent connaître le pays" [...]. Mais c'est comme ça que cela doit se faire. Pas jeter les gens dehors : "Allez, trouvez un appartement". Tu vois un Noir arriver chez une Bulgare et lui dire : "Je veux, il y a un

21 Vankova et l'association « Collectif Multi Culti ».

22 Le dernier décret sur l'intégration dans le cadre de l'application de la loi « asile et réfugiés » date d'août 2016, et pour la première fois dans l'histoire institutionnelle des politiques d'intégration un rôle fondamental est octroyé aux municipalités. Pour l'heure aucune municipalité ne s'est portée candidate pour soutenir quelconque mesure intégrative pour les réfugié·e·s. Le décret fut abrogé, mais la nouvelle approche d'intégration reste la même.

appartement à louer, je veux le louer". Elle va lui dire : "Viens" ? Jamais ! Elle va avoir peur de lui et elle va refuser. [...] Alors après quand ils disent qu'ils aident. C'est pas vrai ! C'est pas vrai ! [Elle hausse la voix] Ils mentent. [...] Ce sont des menteurs ! Ce sont pff, ce sont des minables. On dirait des [...]. Je n'ai plus de force ! J'ai trop de problèmes chez moi. Non, ils n'aident pas du tout ! [...] Nous, ça fait plusieurs années qu'on est réfugiés, [...] jamais, aucune personne n'est venue chez nous pour nous demander : "Où est-ce que vous êtes, comment vous vivez ? Avec trois enfants, comment vous faites ?" [...] Mais les réfugiés comme les Somaliens, qui va leur demander : "Qu'est-ce que vous avez mangé aujourd'hui ?" Qu'est-ce que j'ai fait pour essayer de les aider ? Moi, j'ai pas les moyens ; nous, tu sais il y a des jours qui passent, on n'a pas d'argent, du tout. Tu sais qu'aujourd'hui, je n'ai même pas de quoi prendre un ticket pour aller quelque part [...]. Et ces gens-là, on ne les regarde pas, on ne les connaît pas ! [...] Tu sais que quand ils vont à [...] quand ils se font engueuler par V ou par S²³ pour des trucs, mon Dieu, bénins, tu vois [silence, visage en colère, les mains qui déchirent un bout de papier en mille morceaux]. Par exemple, celles qui ont un enfant et vont pour toucher leurs quinze leva par mois²⁴, elles se font engueuler ou se font renvoyer par : "Une autre fois."

(Hanane²⁵, femme, soixante-cinq ans, chef d'entreprise, Liban, en formation professionnelle, Bulgarie)

Ce long extrait d'entretien restitue la critique d'une réfugiée pourtant très appréciée par les acteur-ric-e-s socio-économiques des dispositifs d'accompagnement, souvent invitée quand des séminaires et des tables rondes sont organisés sur la problématique des réfugié-e-s ou à l'occasion de fêtes « nationales » organisées par ces mêmes institutions. D'autres réfugié-e-s ont employé des mots plus durs encore pour décrire la réalité sociale et professionnelle telle qu'il-elle-s la vivent et leur sentiment « *d'être abandonné-e-s* » par celles et ceux qui les accompagnent. Certains décrivent des acteur-ric-e-s socio-économiques comme des « *policiers enragés* », d'autres parlent de leur « *incompétence* ». Des réfugié-e-s définissent leur situation en des termes de « *méconnaissance* », de « *discrimination* », de « *racisme* » émanant des « *citoyens ordinaires* » et des « *institutions* » censées les accompagner dans leur accès au logement et au travail. Certain-e-s souffrent d'être défini-e-s comme « *des parasites* », comme l'explique Roxane, une réfugiée irakienne très engagée dans l'aide aux réfugié-e-s. Bijan, une réfugiée afghane, éducatrice spécialisée de formation, décrit la situation de la manière suivante : « *Le problème des réfugiés est un problème sur papier. En Bulgarie les droits de l'homme ne se pratiquent pas* ».

23 V et S sont ici les initiales de deux actrices socio-économiques dans un dispositif d'accompagnement partenaire de l'Agence nationale pour les réfugiés qui proposent des mesures d'intégration.

24 L'équivalent de sept euros cinquante à peu près.

25 Tous les prénoms ont été anonymisés sous forme de pseudonyme. Les mots en italique et entre guillemets sont ceux des réfugié-e-s.

Le travail *des* réfugié-e-s, le travail *pour* les réfugié-e-s

L'étape d'après la reconnaissance juridique des réfugié-e-s est marquée par le décalage entre le programme institutionnel et la dureté du contexte bulgare, avec ses institutions de l'accompagnement dysfonctionnelles et son marché du travail qui non seulement ne reconnaît pas l'expérience professionnelle passée, mais pousse la majeure partie des réfugié-e-s vers le travail informel et les enclaves ethniques. L'étape d'après est un concentré d'expériences déçues qui se niche dans le décalage entre attentes de reconnaissance, que l'obtention du statut tant espéré créé, et dénis de reconnaissance. Le travail *des* réfugié-e-s, dans cette étape d'après, bouleverse profondément l'image que les réfugié-e-s ont d'eux-mêmes. Le travail devient *pour* eux-elles une expérience forte de rapports de classe, de sexe et de race/d'ethnicité qui met au jour une dynamique de domination et de résistance.

La reconnaissance sociale après la reconnaissance juridique

L'expérience sociale des réfugié-e-s reconnu-e-s est marquée par trois dimensions. La première est relative aux ruptures et aux bifurcations biographiques que le processus d'installation dans le nouveau pays impose aux réfugié-e-s. La seconde est liée à la période qui suit l'obtention du statut de réfugié-e durant laquelle de nouvelles attentes de reconnaissance²⁶ apparaissent. Ainsi l'obtention du statut de réfugié-e constitue tout à la fois la marque administrative de la reconnaissance de la « spécificité » de leur expérience migratoire, de l'impossibilité de retour dans le pays d'origine tant que le statut est conservé, et la promesse d'une participation à la société d'accueil à travers la reconnaissance des mêmes droits que les citoyen-e-s nationaux-ales (dont le droit au travail, interdit pendant la procédure d'asile et l'accès aux droits sociaux, excepté le droit de vote). Les attentes de reconnaissance s'expriment notamment, comme on peut le voir dans l'extrait d'entretien d'Hanane, et dans de nombreux autres récits de réfugié-e-s, dans l'espoir d'être vraiment considérée comme une personne ayant fui des persécutions et demandant à pouvoir vivre dans de bonnes conditions en Bulgarie avec un accompagnement décent octroyé par des institutions décentes dans une société décente (Margalit, 1999). Or, le dysfonctionnement observé des différents dispositifs d'intégration non seulement déçoit nombre de ces attentes, mais provoque souvent le sentiment de déni de reconnaissance qui fragilise le rapport positif à soi (Honneth, 2000). Il en est de même des institutions du travail et plus largement du fonctionnement du marché du travail bulgare, marqué par une informalisation très forte (Чавдарова, 2001) et de plus en plus par une ethnicisation²⁷ (Tcholakova, 2016b). La troisième dimension qui caractérise

26 Je m'inscris dans une sociologie redevable aux travaux de Honneth (2000) sur la reconnaissance et les liens épistémologiques qu'il établit entre reconnaissance et identité. Pour une proposition d'analyse de la problématique du remaniement identitaire qui articule les enjeux de reconnaissance (Honneth, 2000) et les enjeux de maintien de la cohérence biographique (Pollak, 2000) à partir de l'expérience des réfugié-e-s, voir Tcholakova (2016a).

27 Sur la problématique de l'ethnicisation du travail, voir par exemple Ambrosini, 1999 ; Bonacich, 1993 ; Castells et Portes, 1989 ; Pécoud, 2004 ; Peraldi, 2001 ; Rea, 2013 ; Sassen, 2016. Sur la problématique des « niches » et des « enclaves » ethniques, voir Portes, 1999 ; Portes et Shafer, 2006 ; Waldinger, 1993 et 1994.

l'expérience de réfugié·e est notamment liée au travail et aux attentes de pouvoir trouver par le travail une véritable participation citoyenne à la société bulgare et de pouvoir maintenir une cohérence biographique (Pollak, 2000).

Le travail *des* réfugié·e·s comme expérience du déclassement

Le travail est pour tout individu un pourvoyeur de reconnaissance. Il l'est d'autant plus pour les réfugié·e·s qu'il s'avère être l'un des seuls ou l'un des derniers moyens dont ils ou elles disposent pour conserver une continuité biographique que l'exil parsème de ruptures, et que le déclassement quasi inévitable complique. Les attentes liées au travail se heurtent à de nombreux obstacles. D'une part les réfugié·e·s font face à de véritables épreuves pour faire reconnaître les qualifications et compétences acquises dans leur pays d'origine ou sur les routes de l'exil, du fait même de la non-reconnaissance des diplômes étrangers et de la méconnaissance des droits dont font preuve les acteurs socio-économiques : dans les bureaux de l'emploi aussi bien les réfugié·e·s très diplômé·e·s que ceux et celles qui le sont moins ne possédant pas leur diplôme en Bulgarie, sont inscrit·e·s en tant que demandeur·euse·s d'emploi relevant de la catégorie « sans aucun diplôme ». D'autre part, les compétences ne sont que rarement ajustées au nouvel environnement social bulgare : leur connaissance des normes et des usages sociaux et leurs capacités linguistiques les orientent vers des secteurs du marché du travail où les emplois proposés sont faiblement qualifiés ou non qualifiés, précaires, sans couverture sociale, et surtout relèvent des enclaves ethniques. Enfin, leurs qualifications et compétences s'avèrent être souvent en décalage avec l'état du marché du travail et ne font pas l'objet d'un même prestige social que dans le pays d'origine. L'expérience de réfugié·e reconnu·e est très souvent une expérience du déclassement.

Parmi les cinquante-trois réfugié·e·s rencontré·e·s en entretien, vingt-quatre avaient un diplôme de l'enseignement supérieur, onze avaient un niveau BAC, quatre avaient un CAP ou un Brevet et quatorze disaient ne posséder aucun diplôme. Ce que l'on peut souligner est une concentration très forte des réfugié·e·s dans un nombre très restreint de catégories socio-professionnelles : « employé·e·s », « ouvrier·ère·s » (trente-quatre) et dans une moindre mesure « sans activité » (quinze), alors qu'ils étaient davantage répartis dans l'ensemble des PCS (Professions et Catégories Socioprofessionnelles) dans leur société d'origine (artisan·e·s, employé·e·s, cadres, ouvrier·ère·s). Des ingénieurs, des électrotechniciens, des vétérinaires, des professeur·e·s du secondaire, des entrepreneurs, des journalistes, des commerçant·e·s, des policiers, des ouvriers agricoles, des ouvrières du textile, exerçaient des emplois dans des secteurs du marché du travail genrés, ethnicisés et informalisés : le bâtiment, les travaux publics, la manutention et la restauration pour les hommes, le travail de *care* (garde d'enfants, aide-ménagère, ménage) et le commerce pour les femmes. La majorité des réfugié·e·s rencontré·e·s en entretien travaillaient ou avaient travaillé pour des entrepreneurs migrants, originaires du Proche ou Moyen-Orient installés en Bulgarie depuis de nombreuses années, ou des migrant·e·s chinois·es installé·e·s plus récemment qui avaient des commerces au marché

de gros et de détail à Sofia (appelé Ilienti²⁸), ou tenaient des restaurants. Les hommes avaient été également employés par des entrepreneurs bulgares du bâtiment et de la restauration. Les réfugié-e-s africain-e-s, parmi les plus racisé-e-s, travaillaient comme figurant-e-s pour l'industrie cinématographique états-unienne qui profitait des studios bulgares situés à proximité de Sofia pour tourner des films du box-office à des bas coûts. Si dans la plupart des pays du monde, les réfugié-e-s ont déjà connu la pluriactivité, en Bulgarie tou-te-s la pratiquaient : une pluriactivité qui témoignait souvent d'un déclassement objectif (par rapport au niveau de qualifications et de diplômes) et d'un déclassement subjectif qui prenait la forme d'une expérience de l'injustice (Renault, 2017) par rapport aux attentes de reconnaissance que l'obtention du statut fait naître.

Le travail pour les réfugié-e-s : expérience vécue de l'intersectionnalité

Le travail est pour les réfugié-e-s une scène exilatoire où se joue et se déjoue le maintien de la continuité biographique (Pollak, 2000) et la lutte pour la sauvegarde du rapport positif à soi (Honneth, 2000) mis à mal. L'exercice d'un travail éloigné des qualifications et des compétences revendiquées et de l'image que l'on se fait de sa propre valeur sociale peut-être vécu comme un déni de reconnaissance. Mais l'exercice d'un travail ou le suivi d'une formation professionnelle peut aussi être interprété comme source d'émancipation.

Les carrières professionnelles que les réfugié-e-s développent en Bulgarie sont genrées, ethnicisées et « classisées » (au sens de classe sociale) à l'image de l'ensemble des trajectoires sociales dans le pays d'exil. Les réfugié-e-s font l'apprentissage de nouveaux rapports sociaux : soit parce qu'il-elle-s n'occupent pas les mêmes places dans les rapports de classe (passer de cadre supérieur à ouvrier-ère par exemple ou avoir été commerçant-e, bénéficiant d'un prestige social dans son pays d'origine et redevenir commerçant-e ayant le sentiment de perte de statut), soit parce qu'il-elle-s sont confronté-e-s à de nouvelles stratifications sociales, soit encore parce que les rapports sociaux de genre ou d'ethnicité sont différents : des préjugés racistes ou ethniques peuvent être vécus comme un plafond de verre auquel il faudrait s'adapter en cherchant des solutions dans des niches ou enclaves ethniques, alors qu'inversement, des préjugés ethniques peuvent être instrumentalisés pour s'engager dans des activités associatives ou communautaires. Le renforcement ou l'inversion des normes de genre peut aussi jouer un rôle déterminant : souffrir de la perte du statut de *breadwinner*²⁹ en tant qu'homme ou vivre une émancipation en tant que femme, peut modifier le cours même de la trajectoire sociale dans son ensemble.

Les effets que l'imbrication des rapports sociaux de domination de classe, de sexe et de race (l'intersectionnalité) peuvent produire sur le rapport au travail et le rapport à soi sont particulièrement saillants dans le cas de Stanley, un réfugié zambien de quarante-et-un ans. Il est détenteur d'un diplôme d'études

28 Le marché d'« Ilienti » (Илиянци), le plus gros marché de la capitale se situe dans le quartier nord de Sofia, du même nom. Le quartier est composé de grands ensembles d'habitations et d'une zone industrielle qui abrite le marché d'Ilienti. Au moment de l'enquête, les « entrepreneurs ethniques », originaires du Proche ou Moyen-Orient et de Chine y étaient très nombreux à vendre des produits bon marché.

29 Que l'on pourrait traduire par « soutien de famille » ou « pourvoyeur de ressources ».

supérieures en Zambie et a suivi quatre années d'études de philosophie à Sofia. Stanley arrive seul en Bulgarie et a bénéficié d'un détachement du ministère de l'Intérieur zambien pour poursuivre ses études supérieures après avoir travaillé comme officier de police haut gradé pendant un an en Zambie. Il a été reconnu réfugié en 2000. Sa carrière professionnelle en Bulgarie s'est construite dans une informalité quasi exclusive, excepté quelques participations en tant que figurant dans des productions de films américains dans le cadre de contrats journaliers. Au moment de l'entretien, ce diplômé ayant vécu, comme il le disait « *plusieurs vies* », travaillait sans contrat au marché d'Ilientzi dans un stand tenu par un commerçant chinois. Stanley avait travaillé sur des chantiers de construction pendant plusieurs années. Il avait aussi été gardien et jardinier d'une maison familiale dans un quartier résidentiel sofiote abritant des « nouveaux riches » bulgares. Pour accéder à tous ces emplois, Stanley a mobilisé la force des liens « forts »³⁰. Comme de nombreux réfugié·e·s africain·e·s, Stanley vit le racisme au quotidien dans des situations « ordinaires » et parfois « professionnelles » au sein desquelles les qualifications et les compétences ne sont pas reconnues.

« Pour pouvoir survivre, pour pouvoir assurer un minimum vital, je travaillais sur des chantiers. C'était très difficile, très... Vraiment l'horreur. Il m'arrivait de pleurer... Je vivais seul sur ces chantiers, comment dit-on, dans des baraques de chantier [...]. J'ai traversé deux hivers là-dedans... tu comprends. Tout est encombré autour, la neige qui couvre tout aussi, n'est-ce pas. Le chantier pas encore fini [rire nerveux]. Et puisque j'avais dit au chef de l'entreprise : "Je n'ai pas où dormir", il me dit : "Voilà, ici, à la fois tu feras le gardien et en même temps tu ne payeras pas de loyer". Imagines-tu cet endroit où il n'y a pas d'eau... de l'eau chaude... des choses comme ça, tu comprends. J'allais dans des immeubles pour me chauffer un peu d'eau, pour pouvoir prendre une douche, mais c'est ouvert partout, tu comprends [rire nerveux]. Est-ce une vie ça ? Et ainsi pendant quatre ans. J'ai arrêté les études. Comment étudier ? Avec ce que je gagnais des chantiers, je ne pouvais pas me payer les études. Et comment ? [...] Il s'agit de dix leva³¹, de dix leva par jour, quoi faire ? Du travail pénible, très pénible ! Tu ne peux même pas t'imaginer combien de sacs de ciment j'ai pu porter. » (Stanley, homme, quarante-et-un ans, officier de police, Zambie, vendeur-manutentionnaire, Bulgarie)

Les conditions de travail dans cette entreprise bulgare de construction sont décrites comme éprouvantes. Il en est de même des enclaves ethniques dans lesquelles Stanley a travaillé. Le travail exercé est source de blessures identitaires.

« Je suis resté travailler comme gardien et tantôt comme jardinier [...]. Il me payait un peu mieux, mais la situation était telle que je n'avais aucun temps libre. Dans la maison vivaient un petit enfant, une grand-mère, le propriétaire et sa femme et ils sont de ces gens qui sortaient beaucoup, dans des bars, etc. [alors] je m'occupais de l'enfant aussi. Comment te dire... je me couchais presque tous les jours à quatre heures du matin. Parce que quand ils sortaient... toutes ces caméras, les écrans, etc. étaient chez moi [...]. Voilà, je me couchais à quatre heures et je me réveillais à dix heures [...]. Et

30 Si Granovetter (1973) insiste sur la « force des liens faibles » comportant un degré de distance, dans le cas des réfugié·e·s les liens interpersonnels se caractérisant par un fort degré de proximité et d'intensité émotionnelle semblent avoir une plus grande importance dans l'accès au travail.

31 C'est l'équivalent de cinq euros par jour.

je continuais comme jardinier [...]. J'ai tenu comme ça une année. Je n'ai pas pu tenir plus. Je n'en pouvais plus, [...] ma tension artérielle était telle que... [...] j'ai quitté ce travail. Et après, j'ai travaillé à Ilientzi, au marché [...]. Mais ça aussi, c'était un travail très lourd [...]. Je déchargeais... des sacs, des palettes, ce genre de choses. Et pendant un moment j'ai eu de problèmes d'hernie [...]. En plus il ne voulait pas... Pour deux ans de travail, il a augmenté mon salaire de cinq leva par mois ! Donc j'étais à dix leva par jour et j'ai eu une augmentation de cinq leva par mois et des poussières [...]. Par contre, mon problème est que... Premièrement, ma formation, ma formation de Zambie, mes documents par exemple du lycée, mon diplôme des études supérieures, je les ai ici, mais ils ne les reconnaissent pas. J'ai des photocopies ici, mais ils ne les reconnaissent pas. Si tu n'as pas d'équivalence officielle, rien. Je suis inscrit dans le bureau du travail et là-bas ils me considèrent comme analphabète. Et comme je n'ai pas pu terminer mes études ici, et comme je n'ai pas l'équivalence de mon diplôme de Zambie... voilà [...]. Il faut que je sois gardien quelque part, un gardien quelconque quelque part. En plus ici, la plupart ne veulent même pas embaucher un Noir comme gardien [...]. La plupart me regardent comme si... [...]. En ce moment je travaille à Ilientzi, sans contrat [...]. Je vends chez un Chinois [...]. Mais quand je regarde ce travail, où vais-je avec ? Nulle part, tu comprends. » (Stanley, homme, quarante-et-un ans, officier de police, Zambie, vendeur-manutentionnaire, Bulgarie)

La non-équivalence de son diplôme obtenu en Zambie empêche un accès au travail satisfaisant ses attentes et l'amène à travailler dans des enclaves ethniques. Ces paroles évoquent une situation de domination, de la part de ces employeurs « *nouveaux riches* » bulgares, mais aussi de la part des migrants chinois pour qui il a travaillé. La cohérence biographique est tout aussi problématique : quel rapport entre un haut gradé de la police, un étudiant de philosophie, et les activités professionnelles qu'il exerce ? Son identité est remise en cause par un rapport au travail purement instrumental, un travail effectué seulement pour « *survivre* », et par ce qu'il vit en tant qu'Africain en Bulgarie : racisme au quotidien et discrimination dans le travail. Son travail de maintien d'identité fait intervenir une mise à distance des rôles qu'il doit jouer et des images auxquelles il est renvoyé. Il essaie de « *ne pas prêter attention* », de « *faire avec* ».

« Il faut savoir qu'ici les policiers par rapport aux Noirs sont... Je dis les Noirs, parce qu'ils sont plus visibles, tu comprends. Je ne parle pas des étrangers qui viennent des pays européens développés, mais les Noirs... et bah, ils se comportent de manière tout à fait différente [...]. Par exemple, si tu marches tout simplement dans la rue, la police va venir. Elle te remarquera de loin et viendra vers toi et automatiquement te demandera tes documents, toujours [...]. Et moi, parfois, quand je les vois, qu'ils arrivent en face, je commence à préparer mes documents d'identité. Mais c'est pas comme s'ils te contrôlaient souvent, c'est tout le temps [...]. Sinon avec les skinheads, moi personnellement... Par exemple une fois, vers cinq heures de l'après-midi, au pont du lion³², j'étais dans le bus, je venais de Slatina. Ils étaient à peu près six, ils me voient du dehors et disent "Eh, il y a un nègre dedans" et entrent dans le bus [...]. C'était pas si sérieux. Par contre une autre fois sur le campus, je passais à côté de la polyclinique, c'était vers quatre heures du matin, je venais d'une fête. Et un groupe de gens approche et on s'est croisé tout à fait calmement. On s'est croisé et là j'ai senti un coup et je suis tombé sur les pavés [...]. C'est la raison pour laquelle cette dent-là est cassée [...]. Il ne m'arrive jamais de

32 Le pont aux Lions est un endroit très connu à Sofia, proche de la gare centrale.

marcher de chez moi jusqu'à quelque part sans que j'entende des commentaires quelconques, qui sont comment dire... des commentaires racistes [...]. Ils disent "four" ou bien "cheminée", des choses comme ça ou bien "regarde cette espèce de noir" ou... Si tu observes, parfois quand je m'assois dans le bus, la place à côté de la mienne reste la plupart du temps vide [...]. Si tu vois que quelqu'un vient s'asseoir à côté de moi, ça va être quelqu'un, n'est-ce pas qui... Un garçon par exemple, qui s'en fout ou bien des personnes un peu plus âgées. Tu ne verras pas par exemple une jolie fille s'asseoir à côté de moi. Tous les autres veulent s'éloigner de moi [...] [(il fait une grimace qui imite le dégoût de ceux qui ne souhaitent pas s'asseoir à ses côtés par peur]. Et voilà. Et presque tous les jours, oui, presque tous les jours [rire], je les vis ces choses-là [...]. Mais j'ai appris d'une certaine manière à ignorer la plupart de ces choses. » (Stanley, homme, quarante-et-un ans, officier de police, Zambie, vendeur-manutentionnaire, Bulgarie)

Essayer de ne pas porter attention aux épreuves du racisme, aux rôles professionnels dégradants, était relaté par tous les réfugié·e·s africain·e·s que j'ai pu rencontrer, qu'ils soient des ancien·e·s étudiant·e·s devenu·e·s réfugié·e·s ou des réfugié·e·s primo-arrivant·e·s. Il fallait garder un certain espoir de trouver un « *travail normal* », un espoir de sauvegarder une image positive de soi au-delà de son sentiment de déni de reconnaissance pour faire face à la difficulté d'être doublement réduits à leur corps : à un « corps d'ouvrier », à une simple force de travail et à un « corps de couleurs », à un corps racisé (Tcholakova, 2013). Le fait d'être invité à occuper des emplois de figurants dans les productions cinématographiques hollywoodiennes ou à participer à des clips musicaux bulgares, du simple fait d'être « *black* » dans un pays « *blanc* » peut être vécu de façon douloureuse. Certains acceptaient de tourner dans ces clips au côté de femmes bulgares blanches dénudées, elles aussi réduites à leur corps sexualisé de femmes, puisque la rémunération perçue était bien supérieure à celle obtenue lors d'une journée de travail sur les chantiers de construction ou en faisant de la manutention au marché d'Ilientzi.

L'imbrication des expériences de domination liées au travail exploité, aux expériences de racisme, à l'érotisation racisée et sexuée subie et au déclassement affecte de façon brutale le rapport au travail des réfugié·e·s. L'espoir de trouver donc un « *travail normal* », de pouvoir mobiliser des ressources personnelles (Pollak, 2000), car les ressources des dispositifs d'accompagnement semblent souvent inexistantes ou insuffisantes, s'avère essentiel pour de très nombreux·es réfugié·e·s.

Travailler est à la fois un moyen de subvenir à ses besoins, mais aussi un moyen de construire des liens de sociabilité où l'image positive de soi pourrait se confirmer. Le travail bénévole ou le suivi d'une formation professionnelle pourraient être vécus comme des espaces de « reconnaissance compensatoire », notamment pour les femmes réfugiées (Tcholakova, 2014). Avec ou sans activité professionnelle, les réfugié·e·s se retrouvent dans les clubs associatifs comme le club des Kurdes très connu à Sofia ou les organisations non gouvernementales. Les réfugié·e·s recueillent les aides des associations ou mobilisent leurs propres réseaux communautaires et distribuent des colis alimentaires, des vêtements à d'autres réfugié·e·s et aux Bulgares que la longue période de transition économique et la crise économique des années 2000 ont poussés dans une grande pauvreté. Ces lieux deviennent des espaces où des réfugié·e·s se sentent « *utiles* ».

C'est le cas notamment de plusieurs femmes que j'ai rencontrées alors qu'elles suivaient une formation de fabrication de poupées, en compagnie de femmes bulgares en situation précaire. C'est l'exemple de Souad, une réfugiée algérienne de quarante-trois ans, mariée et mère de trois enfants. Souad a fait pendant plusieurs années l'expérience d'un parcours migratoire pendulaire entre l'Algérie et la Bulgarie, avant de devenir réfugiée en 2001 « *par dépit* », puisque son époux l'était déjà. Son rapport à l'exil est déchirant et façonne son rapport au travail. Elle a été professeure d'arabe, français et anglais en Algérie et donnait des cours chez elle où elle avait installé une pièce faisant office de salle de classe. Avant de commencer la formation professionnelle de fabrication de poupées, Souad n'avait pas travaillé en Bulgarie. Cette formation est une opportunité de travail pour elle. Ce travail a moins une importance instrumentale qu'une importance sociale et symbolique qui lui permet de communiquer avec d'autres femmes, de sortir de chez elle, de parler, de rire et de se sentir « *utile* ». Dans ce cas, précisément, une formation professionnelle peut se transformer en un espace de socialisation où des liens se créent et dans lequel un travail est exercé. Le simple fait de travailler avec d'autres, et la reconnaissance sociale qu'incarne une faible rémunération (la formation est rémunérée, les frais de transport sont pris en charge, et elles touchent une petite somme par poupée fabriquée) permettent à ces femmes réfugiées, dont certaines sont très stigmatisées, car elles portent le voile, de trouver dans ce travail un espace d'authenticité (elles se sentent elles-mêmes) et de reconnaissance.

Si le travail dans des associations peut participer de l'inversion de certains stigmates (Goffman, 1975) ethniques et peut être vécu comme une forme de reconnaissance compensatoire contre la domination de classe, il ne parvient pas toujours à inverser les normes de genre. Il en est de même pour les femmes réfugiées qui travaillent dans le ménage industriel et qui gardent les enfants des familles bulgares ou des familles migrantes aisées. Ce travail qui pourrait être défini comme un « travail de *care* des autres » (Tcholakova, 2013), non seulement maintient les normes de genre et les stéréotypes ethniques, mais s'avère être souvent source de « *dégoût* » pour elles. Shereen, une Iranienne de quarante-cinq ans, mariée et mère de quatre enfants vivant en Bulgarie depuis dix ans, racontait dans ces termes ses expériences professionnelles auprès des familles riches et dans les bureaux où elle faisait des ménages aux heures décalées pour une très faible rémunération. Étant la seule à travailler à la maison et à s'occuper de son époux très malade, cette ancienne professeure de langue et de littérature persane en Iran vivait avec dégoût le fait d'être réduite à occuper des emplois serviles, à nettoyer la saleté des autres, à cuisiner pour les autres ou à s'occuper des enfants des autres (Parreñas, 2001 ; Ehrenreich et Hochschild, 2004).

Néanmoins pour d'autres femmes, l'accès contraint au travail lié à des questions de survie peut être vécu comme une source d'émancipation. C'est le cas de Lamia, une jeune Kurde syrienne de vingt-et-un ans, diplômée du secondaire. Arrivée en Bulgarie en 2001, à l'âge de dix-huit ans, avec son frère âgé de dix-neuf ans et sa petite sœur de dix ans, elle disait « *ne plus vouloir se souvenir des difficultés* » qu'ils avaient traversées. Sa trajectoire résidentielle indécente (hébergés dans un centre d'accueil de l'Agence nationale pour les réfugiés, dans une seule chambre, avec deux lits pour trois personnes, sans chauffage, sans eau chaude, obligés de faire la vaisselle dans les toilettes), la contraint à trouver du travail très rapidement. L'obtention du statut de réfugiée rime avec

fin de l'hébergement et non accompagnement institutionnel. « *Abandonnée* » par les « institutions de l'intégration » en Bulgarie, Lamia réussit à mobiliser les ressources de la communauté kurde qui l'aide beaucoup, notamment pour trouver son premier emploi de vendeuse et son emploi actuel, aux Halles centrales de Sofia, dans des magasins tenus par des entrepreneurs syriens kurdes, ayant immigré en Bulgarie « *pour faire du business* ».

« En fait mon premier travail, j'ai travaillé dans une firme MCL, c'est une marque allemande qui vend aussi des choses d'occasion. À l'époque je vendais aussi des vêtements [...]. C'est eux, au Club des Kurdes qui m'ont trouvé ce travail, parce que le chef de cette firme est kurde. À l'époque ils n'avaient pas besoin d'employés, mais comme ils savaient que j'avais besoin de travail... Mon travail actuel, c'est pareil, c'est eux, et pareil, mon chef est kurde [rire]. »
(Lamia, femme, vingt-et-un ans, lycéenne, Syrie, vendeuse, Bulgarie)

Pendant plus de deux ans, elle travaille sans contrat et sans protection sociale. C'est seulement quelques mois avant notre rencontre qu'elle a pu signer un contrat de travail lui donnant accès à une couverture santé. Rémunérée 400 leva par mois (environ 200 euros), Lamia travaille six jours sur sept, et si elle souhaite prendre des congés auxquels la loi lui donne droit :

« Quand on prend des jours de congé, on te prend de l'argent de ton salaire. Ce n'est pas légal, mais [rire]... Quand tu leur dis, eux : "Si t'es pas contente, cherche un autre boulot". » (Lamia, femme, vingt-et-un ans, lycéenne, Syrie, vendeuse, Bulgarie)

Malgré certains conflits avec son chef, des déceptions liées au non-respect des droits, un rythme de travail soutenu, le travail occupé est une « *bouffée d'oxygène* » pour elle. Lamia connaît tou-te-s les vendeur-euse-s des Halles, et entretient avec des relations très chaleureuses. La très bonne maîtrise de la langue bulgare, son jeune âge, sa conscience d'être perçue comme une belle femme s'avèrent être des ressources corporelles et communicationnelles qu'elle mobilise pour entretenir de bonnes relations professionnelles, faire du « bon boulot », et tenter par le travail de sauvegarder un rapport positif à soi encore fragile. Sans que le travail participe de l'inversion des normes de genre et d'ethnicisation, il reste pour Lamia une source d'émancipation.

Conclusion

L'article a apporté une analyse de la problématique des réfugié-e-s en Bulgarie, en mettant la focale sur l'étape suivant leur reconnaissance juridique. Il a tenté d'explorer les enjeux de cette « reconnaissance après la reconnaissance » à partir d'une enquête sur la recherche de travail de réfugié-e-s. Trois types d'enjeux ont été mis en avant : en termes de statut, de travail et de rapports sociaux de domination de classe, de sexe et de race/d'ethnicité. Le premier type d'enjeux liés à l'obtention du statut de réfugié-e met au jour des distorsions entre les attentes d'accès à une citoyenneté sociale et politique et la dureté de l'expérience en Bulgarie. L'analyse des dispositifs dits d'intégration des réfugié-e-s reconnu-e-s démontre leur caractère paradoxal et dysfonctionnel. Les promesses contenues dans l'octroi du statut ne peuvent qu'être déçues. Les réfugié-e-s décrivent de façon amère et parfois cynique le décalage entre le programme institutionnel et la réalité vécue. Le deuxième type d'enjeux est

relatif au travail, dans son versant objectif en termes d'emplois exercés (déclassement objectif) et d'emplois proposés et dans son versant subjectif, en termes de rapport au travail (déclassement subjectif). Les réfugié·e·s rencontré·e·s en Bulgarie sont majoritairement diplômé·e·s, pour autant, ils occupent les mêmes emplois que les faiblement diplômé·e·s : des emplois non qualifiés dans les secteurs du bâtiment et de la construction, du commerce, de la restauration, de l'industrie de la réparation automobile ou du travail de *care*. Ils y accédaient en mobilisant leurs amis, leurs connaissances, en mobilisant la force des « liens forts ».

Les *success-stories* de la globalisation « par le haut » et « par le bas » n'étaient pas présentes dans les récits biographiques des réfugié·e·s rencontré·e·s. Le travail des réfugié·e·s est révélateur du troisième type d'enjeux de l'étape d'après la reconnaissance juridique, lié aux rapports sociaux de classe, de genre et de race/d'ethnicité (intersectionnalité). L'analyse proposée dans l'article démontre que le travail des réfugié·e·s est également traversé par une dimension genrée. Du point de vue objectif d'abord, les emplois exercés illustrent parfaitement la division internationale genrée du travail : les hommes travaillent dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, dans la manutention, dans les usines de désossement de viande, dans la restauration, sur le marché de gros et de détail d'Illientzi pour des entrepreneurs migrants ; les femmes travaillent dans la restauration, le commerce, et surtout dans le travail de *care*. Du point de vue subjectif, l'article a proposé d'examiner le travail comme une scène où se maintiennent ou se reconfigurent des normes de genre.

Le travail des réfugié·e·s en Bulgarie est enfin un travail qui met en lumière des processus d'ethnisation et de racialisation. L'article a exploré notamment comment l'expérience quotidienne du racisme, dans le travail et dans le hors travail, affecte le rapport au travail et le déroulement de la carrière professionnelle dans son ensemble. Il a enfin tenté d'analyser comment se nichent dans le cas bulgare des processus globaux d'informalisation et d'ethnisation du travail. Les emplois exercés dans la restauration et dans le commerce, en la figure paroxystique du marché d'Illientzi, pour des « entrepreneurs ethniques » anciennement installés en Bulgarie, ont été analysés en tant qu'exemples d'enclaves ethniques. Le travail peut y être tout aussi une parenthèse professionnelle pourvoyeuse de ressources, parfois de reconnaissance, parfois de résistance, qu'un espace d'exploitation et de domination où se fait l'apprentissage accéléré des rapports sociaux d'ethnicité/de race, de genre et de classe.

Références bibliographiques

- Ambrosini Maurizio** (1999) Travailler dans l'ombre. Les immigrés dans l'économie informelle, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 15 (2), pp. 95-121.
- Becker Howard Saul** (1985) *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, 248 p.
- Bilge Sirma** (2009) Théorisations féministes de l'intersectionnalité, *Dyogène*, 1 (255), pp. 70-88.
- Bonacich Edna** (1993) The Other Side of Ethnic Entrepreneurship: A Dialogue With Waldinger, Aldrich, Ward and Associates, *International Migration Review*, 3 (27), pp. 685-702.
- Castells Manuel and Portes Alejandro** (1989) World Underneath: The Origins, Dynamics and Effects of the Informal Economy, in Alejandro Portes, Manuel Castells and Lauren A. Benton Eds., *The Informal Economy: Studies in Advanced and Less Developed Countries*, Baltimore and London, The Johns Hopkins University Press, pp. 11-37.
- Catarino Christine et Morokvasic Mirjana** (2005) Femmes genre, migration et mobilités, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 21 (1), pp. 7-27.
- Cattaruzza Amaël et Sintès Pierre** (Éds.) (2012) *Atlas géopolitique des Balkans. Un autre visage de l'Europe*, Paris, Autrement, 96 p.
- Cossée Claire, Miranda Adelina, Ouali Nouria et Séhili Djaouida** (Éds.) (2012) *Le genre au cœur des migrations*, Paris, Petra, 336 p.
- Crenshaw Kimberlé Williams** (2005) Cartographies des marges : intersectionnalité, politiques de l'identité et violences contre les femmes de couleur, *Cahiers du genre*, 39, pp. 51-82.
- Crenshaw Kimberlé Williams** (1991) Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color, *Stanford Law Review*, 43 (6), pp. 1241-1299.
- Dewey John** (2003) *Reconstruction en philosophie*, Paris, Farrago/Léo Scheer, 173 p.
- Dewey John** (1967) *Logique, la théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 693 p.
- Dorlin Elsa** (Ed.) (2009) *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 320 p.
- Ehrenreich Barbara and Hochschild Arlie Russell** (Eds.) (2004) *Global Woman: Nannies, Maids and Sex Workers in the New Economy*, New York, A Metropolitan/Owl Books, 336 p.
- Falquet Jules, Hirata Helena, Kergoat Danièle, Labari Brahim, Le Feuvre Nicky et Sow Fatou** (Éds.) (2010) *Le sexe dans la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 278 p.
- Fassin Éric** (Éd.) (2015) Les langages de l'intersectionnalité, *Raisons politiques*, 58, 130 p.
- Garneau Stéphanie** (2017) Intersectionality beyond feminism? Some methodological and epistemological considerations for research, *International Review of Sociology*, 28 (2), pp. 321-335.

- Goffman Erving** (1975) *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuit, 175 p.
- Goffman Erving** (1968) *Asiles. Études sur la construction sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Minuit, 447 p.
- Granovetter Marc** (1973) The Strength of Weak Ties, *American Journal of Sociology*, 78 (6), 1973, pp. 1360-1380.
- Honneth Axel** (2000) *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 232 p.
- Hughes Everett Cherrington** (1996) *Le Regard sociologique. Essais choisis (textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie)*, Paris, EHESS, 344 p.
- Kergoat Danièle** (2012) *Se battre disent-elles...*, Paris, La Dispute, 353 p.
- Krasteva Anna** (2008) L'immigration en Bulgarie : esprit d'entreprise et questions d'intégration, *Hommes et Migrations*, 1275, pp. 112-126.
- Кръстева Анна** (2014) *От миграция към мобилност. Политики и пътица*, София, Нов Български Университет, 683 p.
- Le Renard Amélie** (2013) Articuler genre, classe et race. Approches empiriques, in Margaret Maruani Ed., *Travail et genre dans le monde*, Paris, La Découverte, pp. 98-106.
- Margalit Avishai** (1999) *La société décente*, Cahors, Climats, 275 p.
- Migreurop** (2017) *Atlas des migrants en Europe. Approches critiques des politiques migratoires*, Paris, Armand Colin, 176 p.
- OCDE** (2012) *Perspectives des migrations internationales 2012*, Paris, Éditions de l'OCDE, 422 p.
- Palomares Élise et Testenoire Armelle** (2010) Indissociables et irréductibles : les rapports sociaux de genre, ethniques et de classe, *L'Homme et la société*, 176-177 (2), pp. 15-26.
- Parreñas Rhacel Salazar** (2001) *Servants of Globalization: Women, Migration and Domestic Work*, Palo Alto, Stanford University Press, 239 p.
- Pécoud Antoine** (2004) Réseaux, ethnicité et institutions dans les économies immigrées, *Hommes et Migrations*, 1250, pp. 13-23.
- Peraldi Michel** (Éd.) (2001) *Cabas et containers, activités marchandes informelles et réseaux migrants transfrontaliers*, Paris, Maisonneuve et Larose, 361 p.
- Pollak Michael** (2000) *L'expérience concentrationnaire. Essai sur le maintien de l'identité sociale*, Paris, Métailié, 342 p.
- Portes Alejandro** (1999) La mondialisation par le bas. L'émergence d'une des communautés transnationales, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129, pp. 15-25.
- Portes Alejandro and Shafer Steven** (2006) *Revisiting the Enclave Hypothesis: Miami Twenty-Five Years Later*, CMD Working paper 06-10, The Center for Migration and Development, Working Paper Series, Princeton University, [online] last checked on 01/02/2010. URL: <https://cmd.princeton.edu/sites/cmd/files/working-papers/papers/wp0610.pdf>

Rea Andrea (2013) Les nouvelles figures du travailleur immigré : fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 29 (2), pp. 15-35.

Renault Emmanuel (2017) *Reconnaissance, conflit, domination*, Paris, CNRS Éditions, 283 p.

Rouilleau-Berger Laurence (2010) *Migrer au féminin*, Paris, PUF, 192 p.

Sabeva Kina and Radeva Marinela (2005) *Practical aspects of employment and vocational training of aliens who have been granted refugee or humanitarian status in the Republic of Bulgaria*, Report, 10th UNHCR Round Table on Bulgaria's EU Integration, European Asylum Harmonization and International Refugee Protection in cooperation with the State Agency for Refugees, the Human Rights and Religious Affairs Committee with the National Assembly, Sofia.

Sassen Saskia (2016) *Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale*, Paris, Gallimard, 384 p.

Чавдарова Таня (2001) *Неформалната икономика*, София, 340 p.

Tcholakova Albena (2016a) Le remaniement identitaire entre reconnaissance et maintien de la cohérence biographique. L'exemple des réfugié-e-s en France, *Sociologie*, 7 (1), pp. 59-76.

Tcholakova Albena (2016b) Comparer les microstructures de la globalisation : l'expérience sociale de réfugiés en France et en Bulgarie, *Terrains/Théories*, 5, [en ligne]. URL : <http://teth.revues.org/769>

Tcholakova Albena (2014) La relation de service comme rapport de reconnaissance : l'exemple de l'accompagnement des réfugiés vers le travail, *Travailler*, 32, pp. 99-129.

Tcholakova Albena (2013) Ouvrier malgré soi : Réfugié-e-s « reconnus » en France et en Bulgarie (début XXe siècle), *CLIO Femmes, Genre, Histoire*, 38, pp. 163-179.

Tcholakova Albena (2012) *En quête de travail, enjeux de reconnaissance et remaniement identitaire : approche comparée France-Bulgarie de carrières professionnelles de réfugiés*, Thèse de doctorat en sociologie et en sciences politiques (cotutelle avec la Nouvelle Université Bulgare), Université Lumière Lyon 2, 457 p.

Tcholakova Albena et Weber Serge (2014) Migrants et réfugiés : éléments de discussion pour une typologie, in Marie Poinot et Serge Weber Eds., *Migrations et mutations de la société française. L'état des savoirs*, Paris, La Découverte, pp. 29-37.

UNHCR (2009) *Да бъдеш бежанец. Как живеят бежанците и търсещи убежище в Централна Европа*, Budapest.

UNHCR и Държавна агенция за бежанците (2004) *Справочен доклад. Бежанците в България. Изграждане на националната система за закрила на бежанците 1993-2003*, София, 160 p.

Ванкова Звезда и Сдружение "Мулти култи колектив" (2014) *Мониторингов доклад относно интеграцията през 2014 г. на лицата, получили международна закрила в Република България*, Доклад за Български съвет за бежанци и мигранти, София, 62 p., [online] last checked on 20/02/2018. URL: http://multikulti.bg/wp-content/uploads/2013/06/monitoring_integration_refugees_2014_final1.pdf

Ванкова Звезда, Иларева Валерия и Бечев Димитър (2017) *България ЕС и "Бежанската криза". Как да подобрим политиката на представяне на международна закрила и интеграция на бежанците?*, Доклад на Институт за европейски политики, София, 9 p., [online] last checked on 20/02/2018. URL: http://eupolicy.eu/wp-content/uploads/2017/04/doklad_bejanci_final.pdf

Waldinger Roger (1994) The Making of an Immigrant Niche, *International Migration Review*, 28 (1), pp. 3-30.

Waldinger Roger (1993) Le débat sur l'enclave ethnique : revue critique, *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 9 (2), pp. 15-29.

Wihlto de Wenden Catherine (2013) *Les nouvelles migrations. Lieux, hommes, politiques*, Paris, Ellipses, 256 p.

Sitographie

Държавна Агенция за бежанците (DAB) – Agence nationale pour les réfugiés. URL : <http://www.aref.government.bg/index.php/en/>

Министерство на вътрешните работи - Дирекция Миграция – Ministère de l'Intérieur - Direction migration. URL : <https://www.mvr.bg/migration/en/index>

Министерство на външните работи – Ministère des Affaires étrangères. URL : <http://www.mfa.bg/embassies/spaingk/setlang/en>

Национален статистически институт (NSI) – Institut national des statistiques. URL : <http://www.nsi.bg/en/content/13040/international-migration-age-and-citizenship-migrants>

Национална програма за интеграция на бежанците в Република България (2005-2007г.) – Programme national d'intégration des réfugiés en République de Bulgarie (2005-2007). URL : www.strategy.bg/FileHandler.ashx?fileId=1362

Национална програма за интеграция на бежанците в Република България (2008-2010г.) – Programme national d'intégration des réfugiés en République de Bulgarie (2008-2010). URL : [strategy.bg/FileHandler.ashx?fileId=909](http://www.strategy.bg/FileHandler.ashx?fileId=909)

Национална програма за интеграция на бежанците в Република България (2011-2013г.) – Programme national d'intégration des réfugiés en République de Bulgarie (2011-2013). URL : <http://www.strategy.bg/StrategicDocuments/View.aspx?lang=bg-BG&Id=667>

Национална стратегия на Република България по миграция и интеграция (2008-2015) – Stratégie nationale de migration et d'intégration de la République de Bulgarie (2008-2015). URL : <http://www.strategy.bg/StrategicDocuments/View.aspx?lang=bg-BG&Id=462>

Национална стратегия в областта на миграцията, убежището и интеграцията (2011-2020г.) – Stratégie nationale dans le domaine de la migration, de l'asile et de l'intégration (2011-2020). URL : <http://www.strategy.bg/StrategicDocuments/View.aspx?lang=bg-BG&Id=670>

Reportage sur les « chasseurs de migrants » en Bulgarie. URL : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/migrants/video-en-bulgarie-des-habitants-font-la-chasse-aux-migrants-qui-franchissent-la-frontiere_1400879.html

Albena Tcholakova

L'étape d'après. Travail et déclassement subjectif des réfugié·e·s en Bulgarie

L'article se propose d'interroger la problématique de « l'après », envisagé comme ce qui advient ultérieurement à la reconnaissance juridico-administrative des réfugié·e·s en Bulgarie et ce, à travers le prisme du travail. Dans un premier temps l'auteure présente les principaux éléments qui organisent la politique d'asile et la politique dite d'intégration en Bulgarie, en soulignant les effets qu'elles produisent sur l'expérience des réfugié·e·s. Dans un deuxième temps l'article explore pourquoi le travail se trouve être au cœur des attentes de reconnaissance qui émergent une fois obtenu le statut de réfugié·e. Dans un dernier temps, l'article développe une analyse du travail *des* réfugié·e·s et du travail *pour* les réfugié·e·s selon une approche sociologique intersectionnelle. On y examine la manière dont l'expérience et les attentes qui sont propres à la condition de réfugié·e modèlent ces deux types d'activité de travail.

The Step After. Work and Subjective Downgrading of Refugees in Bulgaria

This article asks the following question: what do refugees become after having got legal and administrative recognition? In a first step, it analyzes the main features of the Bulgarian asylum policy and the so-called integration policy. It focuses on their effects on the refugee's experience. In a second step, it explains why work is central in the cognitive expectations emerging after having been recognized as a refugee. In a last step, a sociological and intersectional approach to the work *of* and *for* refugees is elaborated. What is at stake is to show how these two types of working activities are shaped by experiences and cognitive expectations that are proper to the refugee condition.

El siguiente paso. Trabajo y desclasamiento subjetivo de los refugiados en Bulgaria

El artículo propone examinar la problemática del «después», vale decir considerar lo que adviene posteriormente al reconocimiento jurídico-administrativo de los refugiados en Bulgaria a través del prisma del trabajo. En primer lugar, la autora presenta los principales elementos que organizan la política de asilo y la llamada política de integración en Bulgaria, destacando los efectos que producen sobre la experiencia de los refugiados. En segundo lugar, el artículo explora las razones por las cuales el trabajo se ubica en el centro de las expectativas de reconocimiento que surgen una vez obtenido el estatuto de refugiado. Por último, el artículo desarrolla un análisis del trabajo de los refugiados, así como también para los refugiados recurriendo a un enfoque sociológico interseccional. Se examina la manera en que la experiencia y las expectativas propias de la condición de refugiado modelan esos dos tipos de actividad de trabajo.